

Par la généralisation de la grève, imposons le retrait de la retraite par points !

Toulouse, le 13 janvier 2020

Ce samedi 11 janvier, au moins 163 manifestations ont rassemblé près d'un demi-million de manifestants à travers toute la France. Au 38ème jour de grève et mobilisation de grande ampleur, de très nombreux salariés, retraités, jeunes et privés d'emplois ont pu montrer leur soutien à la lutte. Le même jour, le gouvernement vient de confirmer aux organisations syndicales, le maintien de son projet de loi en l'état. Il renouvelle dans un courrier envoyé ce jour, ses nombreux éléments de communication qui n'ont pourtant convaincu personne depuis presque deux ans et demi.

Sans surprise, les organisations syndicales favorables à la retraite par points proposés par le tandem Macron / Philippe se sont félicitées du recul provisoire concernant l'âge pivot. Pour autant, le premier Ministre confirme bien que « le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte un âge d'équilibre » à 64 ans à partir de 2027. Ce qu'il annonce retirer est l'accélération de sa mise en œuvre, qu'il avait annoncée récemment, dès 2022, avec une montée progressive pour atteindre 64 ans en 2027.

Le fait que le Medef se félicite de l'annonce du premier Ministre en soulignant cet aspect et en indiquant que la négociation à venir va donc porter, selon lui, sur des mesures d'âge, confirme que cette annonce n'est que de la poudre aux yeux.

La population continue de soutenir massivement le mouvement, que ce soit en exprimant son accord la grève, en s'y engageant et / ou en apportant son soutien financier.

A ce sujet, la Confédération Générale du Travail organise la solidarité financière entièrement dédiée au salariés en grève reconductible, avec une redistribution transparente entre les divers secteurs professionnels concernés.

En ligne :

<https://www.leetchi.com/c/solidarite-cgt-mobilisation> : la caisse lancée par Info'Com CGT, qui totalise à ce jour près de 2,5 millions d'euros.

<https://www.lepotcommun.fr/pot/solidarite-financiere> : la caisse de la Confédération CGT

Par chèque : à l'ordre de « Solidarité CGT Mobilisation » adressé à : "Confédération Générale du Travail Service Comptabilité » 263 rue de Paris 93100 Montreuil ou à remettre à un.e militant.e CGT sur votre site

Dès lors, la CGT Finances publique 31, consciente que seule la grève pourra faire plier le gouvernement et conduire à la sauvegarde de notre Sécurité sociale, et notamment de sa branche retraites, **appelle l'ensemble des collègues à se réunir partout dès aujourd'hui pour rejoindre le mouvement.**

Dès mardi 14 janvier au matin :

- **Assemblée générale de lutte à 9h00 à la Cité administrative pour décider des suites du mouvement ;**
- **Grève et manifestation à 10h à Toulouse St Cyprien (rendez vous Finances publiques devant les grilles du Musée des Abattoirs) ;**
- **Participation aux actions interprofessionnelles qui se dérouleront cette semaine**

Perdre 12 jours de salaire prélevés sur six mois pour sauver la Sécurité sociale ou perdre 4 jours de pension par mois de 64 ans jusqu'à sa mort : cela mérite réflexion ...



Communiqué intersyndical

Jusqu'à la victoire

Samedi 11 janvier 2020

Les 9, 10 et 11 janvier les mobilisations auront été d'une grande force. Ce samedi 11 janvier elles ont pris de l'ampleur avec un caractère interprofessionnel et transgénérationnel marqué. Ces journées marquent une étape importante dans la mobilisation par la grève lancée depuis le 5 décembre.

Cela montre la détermination et le refus de ce projet absurde de régime unique de retraites par points par une majorité de la population, malgré toutes les tentatives et manipulations du gouvernement. Suite aux annonces d'aujourd'hui, non seulement l'âge pivot n'est pas retiré mais en plus le Premier ministre confirme sa détermination à reculer l'âge de départ à la retraite en refusant toute augmentation de cotisation sociale.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, MNL exigent le maintien du système de retraite existant par répartition solidaire et intergénérationnelle et par annuité. Elles portent en commun des propositions pour améliorer les droits de toutes et de tous. Pour ce faire, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales et les richesses produites par le travail. Contrairement aux affirmations du gouvernement, les femmes ne sont pas gagnantes ! Concernant les carrières heurtées, ce projet qui prendra en compte toute la carrière, aura pour conséquence d'augmenter les écarts de pension déjà grands entre les femmes et les hommes.

C'est pourquoi nos organisations appellent à continuer et amplifier encore la mobilisation par la grève et les manifestations dès la semaine prochaine pour obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur l'emploi, les salaires, la fin de la précarité notamment étudiante, les cotisations et l'amélioration du droit à la retraite dans le cadre du système et des régimes existants.

Les organisations syndicales CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, MNL, UNEF et UNL appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié-es le décident. Elles appellent à organiser des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, en rejoignant massivement par la grève le mouvement le 14 janvier.

Elles appellent à poursuivre les actions et la mobilisation le 15 et à faire du 16 une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle massive de grèves et de manifestations.

Elles décident de se revoir en intersyndicale dès le mercredi 15 janvier 2020 au soir.